

## TEST D'IMPACT SUR LA PAUVRETE DU PROJET D'ASSURANCE AUTONOMIE ---Invitation---

Dans le cadre de sa politique d'aide aux personnes âgées, le Collège réuni de la Commission communautaire commune (COCOM) prévoit la mise en place d'une « assurance autonomie ».

Cette assurance permettra d'accorder aux personnes dépendantes les moyens de recevoir les aides et les soins (non médicaux) nécessaires au maintien de leur autonomie physique et psychique. L'assurance autonomie vise à renforcer la liberté de ces personnes dans le choix de leur lieu de vie une fois la perte d'autonomie survenue, et ceci grâce au financement de services et de prestations adéquats. Les aides et soins visés par l'assurance autonomie sont principalement les soins professionnels non-médicaux d'aide à la personne et les services à domicile (comme par exemple les aide-familiales, aide-ménagères, etc).

L'Observatoire de la Santé et du Social a été chargé d'étudier ce projet d'assurance-autonomie, au stade de son élaboration, et plus particulièrement d'évaluer ses effets potentiels sur la pauvreté et les inégalités sociales et d'étudier de quelle manière cette mesure pourrait contribuer au mieux à la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Dans le cadre de cette étude, il nous paraît essentiel de faire appel aux connaissances des professionnels de terrain actifs dans le domaine de l'aide et des soins aux personnes âgées.

Pour cela, nous souhaitons mettre en œuvre un processus participatif de type « Méthode d'Analyse en Groupe », afin de développer une analyse et un diagnostic partagés. Il s'agit d'un travail mené en commun, à partir de la narration de situations concrètes de travail vécues par les participants. L'objectif final est d'aboutir à la formulation de propositions au Collège Réuni de la COCOM, basées sur l'expérience pratique des acteurs, afin que la mise en place de cette assurance autonomie ait des effets positifs en termes de lutte contre la pauvreté ou du moins ne contribue pas à l'accroissement des inégalités sociales.

Concrètement, la méthode consiste à réunir, au cours de trois demi-journées au courant du mois de mars 2017, une douzaine de professionnels de terrain actifs dans le domaine de l'aide et des soins aux personnes âgées.

Votre expertise serait extrêmement précieuse pour amener des éléments de réponse à cette analyse en groupe, et la mise en œuvre de l'assurance autonomie s'en trouverait améliorée d'autant. C'est pourquoi nous vous invitons à participer à ces trois demi-journées de réflexion et d'analyse. (Attention, la participation à l'ensemble des trois demi-journées est nécessaire).

Merci de nous informer au plus vite d'une éventuelle participation (gfeyaerts@ggc.irisnet.be), via le formulaire d'inscription (voir ci-dessous). Nous fixerons les 3 dates en fonction de vos disponibilités.

En espérant vous rencontrer prochainement, je reste à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires

Gille Feyaerts
Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
02/552.01.57
gfeyaerts@ggc.irisnet.be

## TEST D'IMPACT SUR LA PAUVRETE DU PROJET D'ASSURANCE AUTONOMIE

---Formulaire d'inscription---

Nom:	
Prénom :	
Fonction :	
Organisation:	
Accepte de participer aux 3 demi-journées.	
Je suis disponible :	
(Nous fixerons les 3 dates aui conviennent à un maximum de narticinants)	

Jeudi 9/03	Lundi 13/03	Jeudi 16/03	Lundi 20/03	Jeudi 23/03	Lundi 27/03
(PM)	(PM)	(PM)	(PM)	(PM)	(PM)